

## **NAUTISME QUÉBEC RÉCLAME UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX PLANS D'EAU**

**Longueuil, le lundi 11 mars 2019** - Au cours des dernières années, l'accès au plan d'eau s'est vu restreindre par la mise en place d'une tarification abusive pour l'utilisation des rampes d'accès à l'eau. À titre d'exemple, il peut en coûter jusqu'à 500 \$ pour un non-résident afin de pouvoir mettre à l'eau son embarcation pour une journée sur certains plans d'eau. D'autres municipalités ont choisi d'interdire l'accès au non-résident.

« Le phénomène est particulièrement marqué aux abords du fleuve Saint-Laurent, dans les Laurentides et dans les Cantons-de-l'Est. Au Québec, il y a environ 800 000 plaisanciers, les embarcations utilisées vont du kayak au yacht en passant par la chaloupe, la motomarine, le bateau à moteur, le voilier... Ces mesures prises pour restreindre l'accès affectent plusieurs amateurs de navigation. Selon nos recherches, ce sont 28 % des plaisanciers qui utilisent les rampes de mise à l'eau. Près de 80 % des utilisateurs de rampes d'accès possèdent des bateaux de pêches et des chaloupes à moteurs. Ce sont donc de petites embarcations », explique Alain Roy, directeur général de Nautisme Québec.

Nautisme Québec prône le respect des droits d'accès à l'eau pour tous, la protection de l'environnement, la sécurité des plaisanciers et le respect des riverains. « Nous sommes conscients que nous devons tous cohabiter sur nos plans d'eau avec respect et en toute sécurité. Restreindre ou interdire l'accès est selon nous une très mauvaise solution. Nous croyons qu'il est préférable d'éduquer les plaisanciers aux bonnes pratiques à adopter sur l'eau, c'est pour cette raison que nous avons notamment développé *Suivez la vague*. Cette campagne de sécurité nautique informe les utilisateurs d'un plan d'eau sur ses particularités et sur les bons comportements à adopter afin de respecter les règles et l'environnement. Par ailleurs, si les municipalités veulent implanter des restrictions à la navigation, elles doivent le faire en utilisant le processus établis par Transports Canada et non en légiférant par elles-mêmes.

Au cours des dernières années Nautisme Québec a fait régulièrement état de la problématique, et malheureusement la situation perdure. C'est pour cette raison que Nautisme Québec se joint au collectif pour un accès équitable aux plans d'eau publics et sollicite l'engagement des Québécois afin de préserver ou retrouver un accès à l'eau libre, abordable, universel et équitable dans le domaine public tel que nous le permet le droit établi par la Constitution du Canada.

« En unissant nos forces et en sollicitant l'appui des plaisanciers, nous croyons que nous serons mieux outillés afin de poursuivre nos représentations auprès des différents paliers gouvernementaux, nous invitons donc la population à [signer la pétition actuellement en ligne](#) », mentionne Alain Roy.

---

## COLLECTIF POUR UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX PLANS D'EAU PUBLICS

L'Alliance de l'industrie nautique du Québec (Alliance), la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs, Canot kayak Québec, la Fédération de voile du Québec et l'Association des Pêcheurs Sportifs du Québec, soutenues par plus d'une centaine d'organismes et entreprises de l'industrie et du commerce, revendiquent une intervention gouvernementale afin d'obtenir un accès équitable aux différents plans d'eau publics du Québec pour l'ensemble des usagers.

## NAUTISME QUÉBEC

L'Alliance de l'industrie nautique du Québec propulse **Nautisme Québec** qui a pour mission de regrouper et de représenter les plaisanciers et l'ensemble des intervenants pour supporter et favoriser le développement du nautisme au Québec. Nautisme Québec **éduque** les plaisanciers aux comportements sécuritaires à adopter, **développe** le tourisme nautique, et **fait la promotion** du nautisme par le biais d'événements tels que le Salon du nautisme, Salon du bateau à flot de Montréal et Québec et la Fête du nautisme.

- 30 -

Source :

**Diane Théberge**

Coordonnatrice – communications et relations publiques

Nautisme Québec

nautismequebec.com

dtheberge@nautismequebec.com

514 895-2211

Consulter la pétition en ligne : <https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-tarification-abusive-et-%C3%A0-l-interdiction-d'acc%C3%A9der-aux-plans-d-eau>